

**Compte-rendu de la session des qualifications  
de la 30<sup>e</sup> section  
Paris – 25-27 janvier 2010**

32 membres sur 35 étaient présents. Deux nouveaux membres ont été accueillis : Youcef Ouerdanne et Pascal Baldi. Étaient excusés Sophie Brasselet, Gilles Renversez et Alexandra Viel.

En début de session, André Monteil fait le point sur le dispositif qui sera mis en place concernant les avancements ainsi que sur les travaux de la CP-CNU.

La CP-CNU a été sollicitée pour établir le document-canevas du rapport d'activité des candidats. Dans ce dossier, elle est intervenue auprès du ministère pour que les sections du CNU émettent des avis qui seront communiqués aux candidats et aux établissements de la même manière que les établissements émettent des avis qui sont communiqués aux candidats et au CNU. Les sections auront à publier leurs critères, c'est-à-dire essentiellement à préciser quels sont les travaux et les activités qu'elles demandent à voir apparaître clairement dans les dossiers. Exemple : la section 30 demande que les publications dans des revues internationales à comité de lecture et qui font l'objet d'un numéro spécial d'actes de conférence soient mentionnées et listées en tant que telles et non pas mélangées sans distinction avec les autres publications.

Concernant les informations relatives aux travaux de la CP-CNU, se référer au powerpoint ci-joint.

Plusieurs autres informations sont relayées, en particulier celles sur la situation difficile d'équipes de 30<sup>e</sup> section dans certaines universités ou certains instituts. Ces difficultés sont liées en partie aux évolutions récentes des thématiques, question qui sera encore très présente lors de la lecture des dossiers. Une attention particulière devra être portée aux cas mentionnés lors des comités de visite AERES.

Un tour de table est fait sur les critères d'attribution des PES dans les établissements. Une synthèse est actuellement en cours de réalisation au niveau de la CP-CNU.

Les membres de la section s'inquiètent d'une des conséquences de la mastérisation des formations conduisant au concours de professeur des écoles qui serait de cantonner ces formations au seul secteur SHS.

La prochaine session des avancements aura lieu à Bordeaux vers la mi-mai.

Après un rappel des critères de qualification habituellement suivis par la section et qui sont publiés sur le site de la CP-CNU, il est procédé à la lecture des dossiers et aux décisions. Cf le tableau des résultats ci-dessous.

De très nombreux candidats, en particulier pour la qualification MCF, effectuent des recherches sur des thématiques dans des zones frontalières de la 30<sup>e</sup>. Un bilan est en cours de réalisation. Christophe Ramseyer se propose de rassembler les informations et d'animer un groupe de réflexion qui permettra à la section de mieux situer ses choix, d'informer les collègues à travers le pays des évolutions et également de poursuivre la réflexion avec les sections voisines. Posent également questions les positions affichées de la section sur la

maîtrise du français et sur la formation initiale des candidats en physique.

### Qualification Maîtres de Conférences

	Total	Homme	Femme	Pourcentage féminin
Inscrits	239	182	57	23,8%
Examinés	191			
Qualifiés	168	129	39	23,2%
Avec équivalence	18			
Hors section	8			
Non qualifié	14			
Pourcentage qualifié	88%			

### Qualification Professeurs

	Total	Homme	Femme	Pourcentage féminin
Inscrits	62	48	13	21,0%
Examinés	56			
Qualifiés	47	38	9	19,1%
Avec équivalence	4			
Hors section	0			
Non qualifié	9			
Pourcentage qualifié	84%			

Pour le bureau,  
André Monteil  
Président de la section 30